



Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur une durée minimum de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure ou égale à 3,0% en investissant dans des organismes de placement collectif suivants :

- OPC investis en obligations et titres de créance à haute qualité de crédit émis par des Etats et des entreprises et/ou en obligations convertibles à haute qualité de crédit et à haut rendement émis par des entreprises, en asset back-securities à haute qualité de crédit et en OPC dont la stratégie d'investissement est la recherche d'un rendement absolu investis en toutes devises et en obligations (hors titres de notation high yield) ;
- OPC investis en instruments du marché monétaire ou de duration courte.
- OPC investis en obligations et titres de créances de notation high yield émis par des Etats et entreprises des Etats-Unis d'Amérique, des pays du Nord de l'Europe et d'Europe ;
- OPC investis en dette émergente

Durée de placement recommandée

Minimum 3 ans

Garantie en capital

Néant

Commentaire de gestion sur le mois écoulé

Après un mois de juin difficile, les marchés s'offrent un rebond sur le mois de juillet. Bien que l'incertitude politique en France n'ait pas été dissipée, l'absence de majorité au Parlement semble avoir rassuré les investisseurs. Du côté des banques centrales, les marchés anticipent au moins 2 baisses de taux sur le reste de l'année. La BCE a affirmé vouloir se laisser toutes les options sur la table pour la prochaine réunion de rentrée. Jérôme Powell a déclaré qu'une baisse de taux pourrait intervenir dès la réunion de septembre. Aux Etats-Unis toujours, les marchés ont connu une forte augmentation de la volatilité en juillet avec l'apparition d'inquiétudes autour du secteur de la Tech, qui porte les marchés depuis plus d'un an. Enfin, la saison des publications de résultats T2/S1 affiche pour le moment des résultats mitigés et une croissance qui semble ralentir.

Sur la période, dans la lignée des chiffres économiques en ralentissement, le taux 10 ans US a fortement baissé passant de 4,40% à 4%.

Indicateur synthétique de risque : SRI¹¹ SRI : Summary Risk Indicator

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 3 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.

Evolution depuis le 22 juillet 2024 (Base 100)

Le fonds ayant été créé il y a moins d'un an (22/07/2024), aucun historique de performance ne peut être affiché.

Performances glissantes et volatilités

Mois	2024	Création (22/07/24)	Volatilité 1 an
------	------	---------------------	-----------------

Part P

Performances civiles

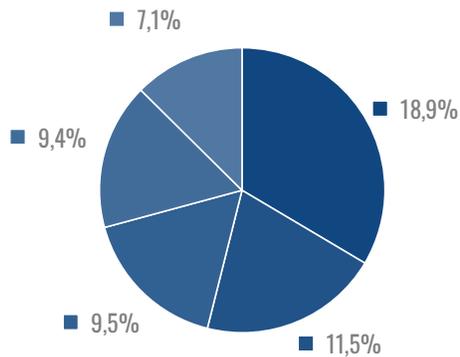
2023	2022	2021	2020	2019	2018
------	------	------	------	------	------

Création du fonds au 22/07/2024

Le fonds ayant été créé il y a moins d'un an (22/07/2024), aucun historique de performance ne peut être affiché. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations du marché et peuvent varier tant à la hausse qu'à la baisse. Ces informations sont complétées dans le DIC PRIIPS.



Allocation d'actifs détaillée



- Obligations Investment Grade (18,9%)
- Obligations Marchés Emergents (9,5%)
- Obligations Diversifiées Monde (7,1%)
- Convertibles Monde (11,5%)
- Obligations High Yield (9,4%)

Plus fortes performances sur le mois :

	% Actif	% Actif
📈 M&G Optimal Income (H)	1,86%	7,10%
📈 Fraklin European Total Return	1,84%	9,48%
📈 Lazard Crédit Fi	1,59%	9,37%

Plus faibles performances sur le mois

	% Actif	% Actif
📉 Lazard Convertible Global	0,16%	5,64%
📉 BNP Paribas Bond 6M X	0,43%	9,41%
📉 M&G Emerging Markets Bond	0,45%	9,49%

Composition par Société de Gestion

M&G Investments	16,6%
Lazard Frères Gestion	15,0%
Franklin Templeton	9,5%
BNP Paribas AM	9,4%
Mirabaud AM	5,9%

Equipe de gestion

Clémentine
de BUTLER



Benjamin



Sylvain
LANDREAU



Geoffrey
MELCHIOR



Augustin
SOCIE



Mémo

Caractéristiques de l'OPCVM

Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR001400PUF4
Classification AMF	Obligations et/ou titres de créances internationaux
Affectation des résultats	Capitalisation
Société de Gestion	Portzamparc Gestion
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fastnet
Date de création	22 juillet 2024
Souscription / Rachat	
Heure limite	J-1 à 11h30
Centralisateur	CACEIS Bank
Règlement / Livraison	J+5 ouvrés

Calcul de la Valeur Liquidative

Devise de cotation	Euro
Valorisation	Quotidienne
Cours	Clôture
Publication	J+2 ouvré
Frais et Commissions	
Frais de gestion	0,60% Max
Commission de souscription (non acquise)	2,00% Max
Commission de rachat (non acquise)	Néant
Commission de surperformance: 20% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de frais du Fonds de 3,0%	

Merci de vous reporter au prospectus pour de plus amples précisions sur l'ensemble des frais.

Principales lignes : pondération et classification SFDR ²

M&G Emerging Markets Bond <i>Obligations Marchés Emergents</i>	9,5%	Article 8
Fraklin European Total Return <i>Obligations Investment Grade</i>	9,5%	Article 8
BNP Paribas Bond 6M X <i>Obligations Investment Grade</i>	9,4%	Article 8
Lazard Crédit Fi <i>Obligations High Yield</i>	9,4%	Article 8
M&G Optimal Income (H) <i>Obligations Diversifiées Monde</i>	7,1%	Article 8
Mirabaud Sustainable Convertibles Global <i>Convertibles Monde</i>	5,9%	Article 8
Lazard Convertible Global <i>Convertibles Monde</i>	5,6%	Article 8

² Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation, les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable
- Article 8 : produits qui favorisent les caractéristiques sociales et/ou environnementales
- Article 6 : autres produits financiers qui n'utilisent aucun critère ESG* contraignant dans la sélection des actifs sous-jacents

*ESG : Environnement, Social et Gouvernance)

Allocation par classification SFDR ² du portefeuille :

Article 6	0%
Article 8	100%
Article 9	0%

Sources : Bloomberg, Portzamparc Gestion

Principales opérations

Achats / Renforcements
M&G Emerging Markets Bond
BNP Paribas Bond 6M X
Fraklin European Total Return

Ventes / Allègements
Aucun mouvement sur la période.